



Hypothèque et assurance emprunteur

Par **Srn**, le **02/11/2023** à **11:24**

Bonjour

Je souhaite savoir comment concrètement se déroule un défaut de paiement si on a une assurance emprunteur et une hypothèque.

Je ne comprends pas dans quel cas la banque utilisera l'hypothèque si l'assurance emprunteur prend le relais en cas de pépin.

Je n'arrive pas à trouver de réponse sur internet

Merci

Par **yapasdequoi**, le **02/11/2023** à **11:33**

Bonjour,

Tout dépend du "pépin".

Si c'est suite à un sinistre couvert et déclaré en temps utile : l'assurance prend le relais. Parfois il y a un délai de carence, parfois aussi l'obligation d'attestation médicale.

Si c'est juste un impayé, l'assurance ne fait rien, le prêteur lance une procédure de recouvrement qui peut finir par la saisie du bien hypothéqué et sa vente aux enchères.

Par **Srn**, le **02/11/2023** à **12:16**

D'accord merci pour votre réponse. Je comprends que c'est seulement si l'assurance ne rentre pas en compte qu'il y a saisie du bien.